

## - Introduction :

Le nouveau programme de la langue française au cycle secondaire s'inscrit dans le cadre de la refonte du système éducatif, et son amélioration qualitative doit impérativement se réaliser par la prise en compte des transformations connues en Algérie et celles que connaît le monde

(Développement colossal des technologies de l'information et de la communication. ce qui va nous faire voir que l'école n'est plus, pour l'apprenant étant un élément actif dans le processus de sa formation, la seule détentrice du savoir parce que l'apprenant peut parfois être « en avance » sur l'enseignant s'il est beaucoup plus familiarisé avec les vecteurs de transmission des connaissances tels que le dictionnaire( qu'il soit en papier ou électronique) . Autrement- dit, l'école ne peut guère fonctionner en vase clos.

Il est à noter que les nouveaux programmes ont pour visée principale l'utilisation de l'apprentissage du français langue étrangère FLE comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants. Par le développement de l'esprit critique et de l'affirmation de soi. Et pour réaliser cette intention, il faut que les enseignants passent d'une logique d'enseignement à une logique d'apprentissage, ceci- dit, aller vers des démarches faisant de l'apprenant un partenaire actif dans le processus de son propre apprentissage, démarches qui vont le mener progressivement vers l'autonomie en mettant aussi tout un dispositif qui vont lui permettre d'apprendre à apprendre.

Et comme l'apprentissage de la langue française est d'une importance capitale, il faut donner à chaque apprenant les outils lui permettant d'être armé face au monde de l'écrit. Cependant, les apprenants rencontrent énormément d'embûches pour apprendre le FLE.

Alors, quelle serait la solution ?

De prime abord, un des outils indispensables pour la maîtrise du français est le dictionnaire et les instructions officielles préconisent son emploi au lycée.

A la page 39 du programme de la 1<sup>ère</sup> AS, on lit : « *Utiliser les dictionnaires (français, arabe/français)* »

En effet, savoir une langue dans sa globalité n'est point une chose facile, ceci demande une large connaissance d'un nombre restreint de mots.

Notre présent travail de recherche s'interroge souvent sur la notion dictionnaire, sur sa place dans le processus d'apprentissage du *FLE* et son usage chez les apprenants de la 1<sup>ère</sup> année secondaire (filière : Lettres Tronc Commun).

Cet article consiste à établir aussi une étude comparative entre les dictionnaires monolingues (*FR/FR*) et bilingues (*FR/AR*). Nous essayerons de traiter les points suivants :

- ✓ La notion dictionnaire : QU'est- ce qu'un dictionnaire ?
- ✓ La description des dictionnaires : Les microstructures et les macrostructures de *Le Robert* et **ZAD- EL-TALEB**.
- ✓ Etude et analyse des trois corpus : (un corpus A (un pronostic), un corpus B, un corpus C).
- ✓ Les problèmes des collocations et d'équivalence dans les dictionnaires monolingues et bilingues.
- ✓ Le rôle des dictionnaires dans l'acquisition de la compétence lexicale

- **Problématique** : Notre étude doit répondre à deux questions fondamentales:

- Quel est le dictionnaire qui aide le mieux à enrichir la compétence lexicale ? Est- ce le dictionnaire monolingue ou bilingue ?
- Quels sont les problèmes rencontrés par les élèves de la 1<sup>ère</sup> As lors de la lecture dictionnaire ?

## -Qu'entendons-nous par le mot dictionnaire ?

### - Définitions :

Le dictionnaire vient du latin médiéval *dictionarium*, terme issu de *dictio* signifiant « locution »

Selon :

- **Le Lexis**, un dictionnaire est « *un recueil des mots ou d'une catégorie de mots d'une langue, généralement rangés par ordre alphabétique mais parfois classés par ordre de matières ou par analogie) et expliqués dans la même langue ou traduits dans une autre.* »
- Jean Le Rond d'Alembert<sup>1</sup> : « *ouvrage dans lequel les mots d'une langue sont distribués par ordre alphabétique et expliqués plus ou moins de détail, selon l'objet que l'on propose.* »
- Le dictionnaire Universel : « *du latin Dictionarium ; de diction, locution. Recueil de mots ou d'une catégorie de mots d'une langue, rangés soit par ordre alphabétique, soit par ordre de matières, soit par analogies, et expliqués dans la même langue ou traduits dans une autre : Le dictionnaire polyglotte, un dictionnaire latin- français, français- espagnol, un dictionnaire d'argot. Le dictionnaire poissard.* »
- **Le Robert** : « *N.m. Recueil contenant des mots, des expressions d'une langue, présentés dans un ordre convenu, et qui donne des définitions, des informations sur eux. Dictionnaire encyclopédique, donnant des informations sur les choses désignées par les mots, et souvent traitant les noms propres. Dictionnaire bilingue, qui donne la traduction des mots d'une langue dans une autre en tenant compte des emplois* »
- **Présentation de la microstructure et la macrostructure du dictionnaire monolingue (FR/FR) : Le Robert.**

### ❖ **La structure du dictionnaire LE Robert**

Le dictionnaire de la langue française **Le Robert**<sup>2</sup> exploite toutes les caractéristiques et les particularités qui en font une véritable référence parmi les dictionnaires de langue française : Une nomenclature de soixante- cinq mille entrées, quelques transcriptions phonétiques, des définitions, des exemples, des citations, des milliers de locutions et d'expressions et des tableaux de conjugaison. Nous pourrions dire qu'il consigne trois mille noms propres.

En annexe, nous trouvons les signes conventionnels et abréviations, l'Alphabet phonétique International (API), les noms et adjectifs correspondant aux noms de lieux, les expressions courantes et officielles de l'heure, tableaux des noms de chiffres, noms des pays, territoires et nationalités. Un véritable complément qui est très riche du dictionnaire lui- même.

Le Robert est composé également d' :

- **Un avertissement** : Absent du dictionnaire Le Robert ;
- **Une préface** : Le Robert<sup>3</sup> est préfacé. Par Alain Rey On lit :

« *Ce petit dictionnaire contient l'essentiel des mots et expressions couramment utilisés dans la langue française. Il permet, en outre, par ses précieuses indications, d'en comprendre et d'en maîtriser les sens et les nuances.*

*Très complet son petit format, il propose également près de trois mille noms propres. Personnalités du monde de la culture et de la politique internationale, pays, villes et fleuves du monde, lieux et personnages mythologiques y sont répertoriés, accompagnés d'informations claires et pertinentes.*

*Le dictionnaire de français est un dictionnaire Le Robert. En cette qualité, il est le reflet de la langue française actuelle, et sera un précieux compagnon pour vos lectures et vos rédactions.* »

- **La date de publication : *Le Robert*<sup>4</sup>** est publié en 2005.

Le Robert est édité par *Martyn Back et Silke Zimmermann*. D'ailleurs, il est conçu comme un dictionnaire de langue, c'est-à-dire un dictionnaire qui donne des renseignements de nature linguistique sur l'usage des mots de la langue (catégorie grammaticale, sens, prononciation, synonyme). Pour eux, le dictionnaire est « *le reflet, de la langue française actuelle, et sera un précieux compagnon pour vos lectures et rédaction* »

Ce qui signifie que toute personne voulant exploiter au maximum Le Robert gagne à bien comprendre cette organisation et à mieux connaître et maîtriser les sens et les nuances.

- **La macrostructure du Robert :**

La macrostructure, à savoir l'ensemble des entrées figurant dans *Le Robert*, peut varier sensiblement d'un ouvrage à l'autre selon les choix opérés par l'auteur ou le rédacteur.

### 1. Les informations métalinguistiques :

Le mot-entrée est suivi dans le dictionnaire *Le Robert* d'informations de nature métalinguistique, c'est-à-dire d'informations sur le signe. La première indication- quand elle existe est la prononciation transcrite entre les accolades selon l'Alphabet Phonétique International. Les mots sont classés par ordre alphabétique.

Dans *Le Robert*, chaque entrée fait l'objet d'un traitement, est classée en ordre alphabétique. Il comprend aussi une suite d'articles portant sur le mot en entrée et ils donnent des renseignements linguistiques sur l'item.

#### - un article : Comment est-il structuré ?

Les articles du dictionnaire *Le Robert* sont structurés en chiffres arabes, en lettres minuscules, puis en signes pour connaître la signification de tous les symboles d'un article, il est nécessaire aussi de consulter le tableau des signes conventionnels et abréviations du dictionnaire qui se trouvent dans les pages liminaires de l'ouvrage, c'est-à-dire, les pages numérotées en chiffres romains. S'ajoute les éléments les utilisés pour subdiviser les articles se trouvent le losange plein et les chiffres arabes (1.2).

- ◇ : Le rôle du **losange** est d'introduire la définition dans les articles où il n'y a pas de subdivision.
- → : La **flèche** indique les très précieux renvois analogiques qui seront décrits dans une section ultérieure.

#### - Renseignements contenus dans l'article :

Dans *Le Robert*, un article est présenté dans l'ordre : L'entrée, la transcription phonétique du mot, la mention de ses catégories grammaticales, les différentes catégories grammaticales auxquelles la lexie peut appartenir selon le contexte. S'ajoute les renseignements étymologiques quasi absents excepté les noms mythiques :



MYTHL. Gr. Dieu des Enfers, le pluton des Romains.

**HADES :**



**Marques de**

**temps :** Les marques d'usage qui portent sur le temps sont aussi intéressantes. Les indications utilisées pour les désigner sont les suivants : anc. (anciennement).

- **Exemple :** SKIKDA. Anc., Philippe ville.

**Marques de**

**lieu** : Les marques de lieu subsistent pour désigner la capitale, la région, le département ou l'île. Ils utilisent les abréviations : **cap, rég, ch.l.**

- **Exemple** : *Paris : **Cap.** De la France, sur la seine, ch.l de la rég. Ile de France et dép (75).* Ce qui signifie que paris est la capitale de la France, elle est le chef- lieu de la région de l'île de France et le département 75.

**Niveaux de**

**langue** : Les niveaux de langue sont un autre aspect de la langue que reflète Le Robert. Nous y signalons surtout les mots étant de niveau littéraire (littér), familier (fam), argotique( arg), populaire (pop).

- **Exemple** : *Vomi :n.m fam, vomissure.*

**Exemples :**

Les exemples donnés en *italique* dans **Le ROBERT**, qu'ils soient créés pour l'occasion par les auteurs du dictionnaire (exemples forgés) ou empruntés à d'autres textes (citations), servent à montrer le mot tel qu'il s'utilise réellement, entouré des autres mots avec lesquels nous nous attendons à le voir.

**Renvois**

**analogiques** : rarement où nous trouvons les renvois analogiques suite aux définitions.

- **La structure du dictionnaire bilingue MOTKAN- EL- TOLLAB** : Le dictionnaire bilingue **MOTKAN- EL- TOLLAB** est composé de :

- **Une maison éditoriale** : DAR EL RATEB AL DJAMIAH ;
- **La première édition** : Le dictionnaire illustré français- arabe a été édité en 2005 ;
- **Des dédicaces** : dédié à Khaled Wafa
- **Une préface** : Le dictionnaire est préfacé ;
- L'alphabet écrit en arabe, en majuscules d'imprimerie, en majuscule d'écriture et en minuscule d'écriture ;
- **Un tableau d'abréviation** ;
- **Les notices bibliographiques** ;
- **Index.**

### 1. La macrostructure du dictionnaire bilingue :

La macrostructure peut manifestement varier d'un ouvrage à l'autre en fonction des choix opérés par le lexicographe.

✓

**Les**

#### informations métalinguistiques :

Dans le dictionnaire, le mot- entrée est suivi bilingue moderne d'informations de nature métalinguistique, c'est- à- dire d'informations sur le signe telles que :

- L'indication de la prononciation transcrite selon l'alphabet phonétique international.
- Le dictionnaire bilingue **MOTKAN- EL- TOLLAB** ne fournit pas la prononciation.
- Vient ensuite la catégorie grammaticale, sous une forme abrégée, ce qui confirme de manière implicite qu'il s'adresse en priorité à des usagers francophones.
- Les informations étymologiques sont quasi absentes.
- La présence de l'illustration qui joue un rôle particulier dans le dictionnaire **MOTKAN- EL- TOLLAB**. Or, tout ne peut s'illustrer. D'ailleurs, il faut bien choisir les illustrations.

✓

**L'organisatio**

#### n des articles :

Cette organisation constitue assurément l'aspect le plus complexe d'un dictionnaire car elle doit présenter des dissemblances notables entre monolingues et bilingues, dissemblances requises par la spécificité des fonctions attribuées à chacun d'entre eux.

- Les exemples : Ils sont généralement forgés par le lexicographe. Ici, le mot exemple recouvre une grande variété de productions et par là même est lourd d'ambiguïté. Ces exemples se présentent soit sous la forme d'une phrase entière ou d'un fragment phrastique appelé *tronçon* (un syntagme).

L'exemple peut aussi recouvrir des collocations ou expressions idiomatiques s'il n'y a pas d'équivalence. **MOTKAN- EL- TOLLAB** met l'accent sur la phraséologie.

#### IV. Le dispositif méthodologique :

Afin de comprendre, d'un côté, le rôle des dictionnaires, qu'ils soient monolingues ou bilingues dans la maîtrise du FLE et, de l'autre, détecter les problèmes auxquels les élèves de la 1<sup>ère</sup> AS sont confrontés, nous avons mis un dispositif particulier de collecte et d'analyse de données étant élaboré et mis en place.

**V. Les biais :** Dans un premier temps, notre travail a été biaisé parce que nous n'avons pas trouvé un terrain judicieux et propice pour effectuer notre recherche.

#### VI. Etat des lieux :

L'enquête que nous avons conduite a été effectuée en Novembre 2006 dans un lycée technique se trouvant dans le village appelé *ZEMMORA* se situant à 20km, côté Est- de la wilaya de RELIZANE.

#### VII. Identification du corpus A :

1. **Les sujets :** notre participation participante s'est réalisée dans trois classes contenant 120 élèves dont 92 filles et 28 garçons ayant tous des connaissances de plusieurs langues : L'arabe classique, le français et l'anglais.
2. **Le déroulement de l'observation :**

L'observation repose sur un protocole observable incluant une phase de diagnostic ayant une durée d'une heure et la phase d'observation avait une durée de deux séances. Ce qui équivaut à deux heures. La fréquence était de trois fois par semaine.

#### VIII. L'analyse du pronostic :

La vérification du potentiel transférogène des connaissances s'est faite par la participation participante d'élèves susceptibles d'être mis dans une situation dite- problème.

Dans un premier temps, une évaluation diagnostique a été effectuée à partir d'une tâche contextualisée incluant des notions abordées dans le cadre de l'activité lexicale avec les apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS (*Lettres : Tronc commun*)

- **détermination de la tâche :** elle consiste à réfléchir sur ce qui est pour l'apprenant essentiel à discerner pour le transfert visé. Il est à signaler que nous prenons en compte, dès le départ, la façon dont le savoir doit être utilisé. Nous nous posons les questions suivantes : « Qu'est- ce qui est essentiel pour l'apprenant ? Pourquoi faire ? »

La tâche qui a été soumise aux apprenants est un problème lexical et sa résolution nécessite la coordination des compétences (savoir- faire et savoir- être).

- Trouver les définitions exactes des mots suivants sans utiliser le dictionnaire : *Village- ville- citadin- villageois*.

-**Collecte et nature des données :** Les données ont été recueillies au moyen de deux sources : Des observations et des traces écrites.

- **Corpus A : le tableau :**

Les apprenants	Leurs propres définitions
- Sujet 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ville : Beaucoup de maisons ;</li> <li>➤ Village : Grande cité ;</li> <li>➤ Citadin : Les hommes qui habitent à la ville ;</li> <li>➤ Villageois : Les hommes qui habitent le village</li> </ul>
- Sujet 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ville : C'est une grande cité ;</li> <li>➤ Village : C'est une cité ;</li> <li>➤ Citadin : Les personnes qui habitent dans la ville</li> </ul>
- Sujet 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Village : Est une petite ville, il y a des animaux ;</li> <li>➤ Citadin : Village ;</li> <li>➤ Ville : On trouve la civilisation par exemple les routes, les bâtiments, le zoo mais le village est limité ;</li> </ul>
-Sujet 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ville : C'est une grande place qui rassemble plusieurs habitants ;</li> <li>➤ Village : C'est une petite ville ;</li> <li>➤ Citadin : Les personnes qui habitent le village</li> </ul>
- Sujet 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Village : une petite ville, il y a des animaux, la nature, le bon air mais il n'y a pas de route</li> </ul>
-Sujet 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Village : est une petite ville ;</li> <li>➤ Citadin : n.m un citadin est un habitant des villes ( Campagnard)</li> </ul>
-Sujet 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ville : Contient des sociétés grandes ;</li> <li>➤ Citadin : Les hommes qui habitent les villes ;</li> <li>➤ Villageois : les hommes qui habitent le village.</li> </ul>
- Sujet 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Ville : plusieurs habitants et des maisons ;</li> <li>➤ Village : Plus petit que la ville ;</li> <li>➤ Citadin : Qui habite la ville</li> </ul>

- **Analyse des données :**

- Discussion et interprétation des données des apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS :

La définition est conçue comme une activité épilinguistique naturelle, un acte de langage universellement reconnu partageant avec les autres activités quotidiennes et ordinaires son essence de pratique spontanée et régie par des normes moins strictement codées.

Les dix apprenants ont su plus ou moins définir les mots mais ils n'ont pas le même niveau de compétence afin d'accomplir la tâche demandée. Pour eux, la définition n'est pas une donnée scientifique (empirique) mais culturelle.

Les exemples les plus pertinents sont ceux des apprenants **(5/ 9)** :

- **Ville** : dans le on la civilisation par exemple les routes, les bâtiments, le zoo mais le village est limité ;

- **Ville** : contient des villages et des sociétés grandes.

Il ressort de cette pré- enquête que le transfert des connaissances en milieu scolaire est très complexe et qu'il est rarement opéré spontanément par les élèves.

Nous trouvons clairement dans ces définitions la description positive sur la ville et négative sur le village. Une sorte de stéréotypisation et non pas des définitions au sens propre du terme.

Des définitions dérivant du vécu personnel de chaque apprenant, de son interdépendance et appartenance culturelle, de son découpage mental de la réalité. Selon *Josette Rey DEBOVE* écrit : « *Une évocation puissante est mieux qu'une mauvaise définition*<sup>5</sup>. »

Effectivement, cerner un mot consiste à lier des informations linguistiques avec les compétences de l'apprenant possédant bien sûr des connaissances sur du monde réel qui se rapporte aux objets.

Alors, loin de stigmatiser l'utilisation des définitions erronées ou encore imparfaites, voire lacunaires, les apprenants s'approprient le monde le dénomment par le biais de la langue et c'est tout !

Françoise BERTHET<sup>6</sup> affirme que :

« *Ces définitions ne sont pas fautives que dans leur expression ; on doit les accepter comme justes, quitte à améliorer la forme.* »

#### - **Corpus B : Le problème de collocations dans le dictionnaire monolingue.**

Les apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS sont confrontés à des problèmes énormes. A titre d'exemples : Les collocations, la polysémie, les phrases- exemples, etc. dans notre travail de recherche nous allons nous centrer uniquement sur les informations collocationnelles qui constituent l'une des difficultés primaires rencontrées par les apprenants lors de la lecture dictionnaire.

En filigrane, le lexique ne se compose pas seulement de mots isolés, mais aussi de combinaison de mots. Donc, il faut surtout donner de l'importance aux unités lexicales et plexicales et étudier les différents types et de degrés d'association, de cooccurrence.

Encore une fois, les apprenants se trouvent face à une nouvelle tâche lexicale différente de la première abordée précédemment.

- **La tâche** : Trouvez la définition exacte des mots composés suivants : ***Mer rouge- océan pacifique- océan atlantique – La Méditerranée – Mer morte.***

APPRENANTS	Définitions des mots- composés
- sujet 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mer morte</b> : Mer de Palestine entre Israël et la Jordanie.</li> <li>▪ <b>Mer Rouge</b> : C'est une mer qui se trouve en Arabie et l'Afrique relie à la Méditerranée par le canal de Suez.</li> </ul> <p>Océan Pacifique : La plus grande masse maritime du globe entre l'Amérique, l'Asie et l'Australie( 180 millions de km2) la moitié de la superficie occupée par l'océan.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Océan Atlantique</b> : Océan qui sépare l'Europe et l'Afrique de l'Amérique.</li> </ul>
- sujet 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mer rouge</b> :</li> <li>▪ <b>Mer</b> :n.f. Vaste étendue d'eau salée qui couvre en partie dans un globe.</li> <li>▪ <b>Rouge</b> (adj)1. De la couleur du sang. Du coquelicot. Fruits rouges, des tissus rouges. Lumière rouge. Lumière dont la composition spectrale se situe entre l'orange et l'infrarouge.</li> <li>▪ <b>Mer morte</b> :</li> <li>▪ <b>Morte</b> : adj. <b>1.</b> Qui a cessé de vivre. Morte de froid <b>2.</b> Qui semble sans vie. Un mort de froid regard mort. Fam. Etre mort : être épuisé. Etre mort de qqch, à un haut degré. Être mort de fatigue de froid de peur- plus mort que vif : se dit de qqn qui sous l'empire de la peur paraît incapable de réagir et semble mort.</li> <li>▪ <b>Océan Atlantique</b> :</li> <li>▪ <b>Océan</b> : autoroute reliant Paris à Nantes ( par le Mans) d'où part une antenne vers Rennes)</li> <li>▪ <b>Atlantique</b> : adj. DE l'océan Atlantique ou des pays qui bordent.</li> <li>▪ <b>Mer Méditerranée</b> :</li> <li>▪ <b>Méditerranée</b> : adj. De la Méditerranée, des régions qui l'entourent, climat méditerranéen.</li> </ul>
- sujet 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mer rouge</b> :</li> <li>▪ <b>Mer</b> : nf vaste étendue d'eau salée qui couvre en partie dans un globe terrestre.</li> <li>▪ <b>Rouge</b> : adj. De la couleur rouge. <b>2.</b> Qui a le visage rouge coloré par l'émotion.</li> <li>▪ <b>Mer morte</b> :</li> <li>▪ <b>Mort</b> : adj. Qui a cessé de vivre<b>2.</b> Privé d'animation, d'activité : ville morte. langue morte. Temps mort où il n'y a pas d'action. Personne décédée : cadavre. Faire le mort ne donner aucun signe de vie</li> </ul>
- sujet 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Océan Atlantique</b> : nm<b>1.</b> Vaste étendue d'eau salée qui couvre la plus grande partie du globe terrestre <b>2.</b> ABSOL. Avec majuscule l'océan Atlantique : les plages de l'océan<b>3.</b> Vaste étendue : océan de verdure.</li> <li>▪ <b>Mer (rouge- morte</b> : <b>NF. 1.</b> Vaste étendue d'eau salée qui couvre en partie le globe <b>2.</b> Portion définie de cette étendue : la mer Méditerranée</li> </ul> <p>Vaste superficie : une mer de sable.</p>
Sujet 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Océan pacifique</b> :</li> <li>▪ <b>Pacifique</b> : adj. Qui désire vivre en paix <b>2.</b> Qui est fait dans une intention de paix.</li> </ul>
Sujet 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Mer morte</b> : c'est une mer où il n'y a pas de sel.</li> <li>▪ <b>Mer rouge</b> : Ø</li> <li>▪ <b>Mer Méditerranéenne</b> : adj. de la Méditerranée. Climat méditerranéen climat aux étés chauds et secs et aux hivers doux et humides. Originaire ou habitant des régions qui bordent la Méditerranée.</li> </ul>

### - Résultats :

Il est à constater qu'il y a place pour certaines divergences d'opinion entre les apprenants eux-mêmes. Dans le dictionnaire monolingue *Le Robert*, les élèves ne trouvent aucune collocation<sup>7</sup> ni structurée ni systématique de ce problème. Certes, la présence des collocations pose toutefois un large problème puisqu'elles n'entrent pas dans l'ordre alphabétique adopté par la majeure partie du dictionnaire. Ceci dit, le dictionnaire monolingue *Le Robert* ne met pas du tout ce phénomène en évidence. Pourquoi ?

Parce que les collocations ne sont considérées comme des entrées à part entière et comme elles peuvent subir des variations lexicales, elles ne sont pas citées dans l'ordre alphabétique. Il est de ce fait difficile de les localiser dans *Le Robert*. La question qui semble s'être posée est : Vont-ils trouver (*océan pacifique*) dans l'article (*océan*) ou dans celui de (*pacifique*) ?

Pareil pour l'expression Mer rouge et le reste.

Pour l'apprenant, **Le Robert** ne lui étant pas d'un grand secours à cet égard, il va commettre de nombreuses erreurs qui laisseront transparaître. Nous remarquons clairement que la compétence en contexte n'est pas pratiquée à bon escient par les lycéens de la 1<sup>ère</sup> AS, elle est pratiquée n'importe comment. Et à ce sens, la compréhension peut renvoyer l'élève dans un mauvais chemin ce qui explique que cette activité lexicale demande de l'apprenant un certain niveau de compétences. En d'autres termes, chaque apprenant dépend de sa compétence lexicale sans se rendre qu'un mot associé à un autre mot peut complètement changer, voire altérer le sens du mot. Le résultat est une compréhension fautive.

Les collocations doivent encore trouver leur place dans le dictionnaire du fait qu'elles sont mal utilisées en production par les apprenants et ce que nous avons compris en contexte est incorrect.

Si les élèves de la première secondaire n'ont pas de bagage culturel et des connaissances géographiques dans leurs dictionnaires mentaux avant la lecture, il sera difficile de savoir ce qu'est : la mer rouge- la mer morte- océan pacifique, etc.

L'exemple de la définition citée par le sujet n°4 en illustre clairement cette conception :

- **Mer** (rouge- morte) : *n.f* 1 vaste étendue d'eau salée qui couvre en partie le globe 2. Portion définie de cette étendue : la mer Méditerranée 3. Vaste superficie : une mer de sable.

Cet apprenant a utilisé une stratégie d'apprentissage qu'est la généralisation car il a appliqué la définition du mot mer de manière générale sur la *mer rouge* et la *mer morte*.

Certains d'entre eux, ont découpé ces collocations en deux syntagmes car elles ne sont pas citées dans l'ordre alphabétique. L'apprenant ne peut guère localiser l'expression figée. L'élève va-t-il trouver, par exemple, *mer rouge* dans l'article *mer* ou dans celui de *rouge* ?

- **Corpus C : Les définitions avec l'emploi du dictionnaire bilingue.**

- **La tâche n°1 :** Cette tâche consiste à définir les mots suivants : *Lette- Expéditeur- Missive- Enveloppe*

Apprenants	Définitions des mots
- Sujet 1	- Lettre : رسالة - lettre : missive- épître -Expéditeur : مرسل - Missive : رسالة - Enveloppe : ظرف غلاف Enveloppe : couverture, étui, finesse
- Sujet 2	- Lettre : رسالة Missive : épître -Correspondance : مراسلة Expéditeur : مرسل Missive : رسالة -Enveloppe : ظرف غلاف -Enveloppe : couverture, étui, finesse
- Sujet 3	- Lettre : رسالة - Lettre : missive- épître - Expéditeur : مرسل -Missive : رسالة - Enveloppe : ظرف غلاف

#### - Interprétation des données :

Le dictionnaire bilingue (FR/AR) **MOTKAN- EL- TOLLAB** en tant qu'instrument didactique mettant en contact deux langues dans le but de permettre plus ou moins de faciliter le passage de l'une à l'autre est par médiation un véritable objet de médiation linguistique. Par ailleurs, pour évoquer ces deux langues (française et arabe), il faut surtout choisir une langue de description qui soit comprise de l'utilisateur. Nous remarquons que l'article est réparti en deux langues et il contient aussi des équivalents.

Karla Déjean le Féal<sup>8</sup> affirme que :

« La traduction pédagogique n'est pas vraiment de la traduction car elle ne consiste pas, la plupart du temps à la réexpression du sens de l'énoncé original (Seule opération qui mérite le nom traduction<sup>9</sup> ».

Nonobstant, il faut lever une équivoque. Ici, il ne s'agit de l'esthétique stylistique mais d'un problème de l'**équivalence**, cette similarité dans la différence supposant que les récepteurs des deux langues se réfèrent à un vécu commun.

En filigrane, il faut surtout connaître les limites de la traduction : les langues ne sont pas des systèmes isomorphes, c'est-à-dire qu'elles ne découpent pas la réalité de la même manière car nous savons au préalable que, malgré les apparences, il est impossible de tabler d'une langue à l'autre sur l'existence de correspondances terme à terme.

**MOTKAN- EL- TOLLAB** est censé fournir un ou plusieurs équivalents entre unités linguistiques de deux langues complètement différentes et qui ne découpent pas la réalité de la même façon.

Les apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS qui consultent ce dictionnaire ignorent le sens du mot qu'ils cherchent parce que carrément ils ne sont pas aux prises avec le thème.

Il est à noter aussi que l'arabe classique est celui étant proposée en traduction du mot et ce que les apprenants attendent du dictionnaire bilingue **MOTAKAN- EL- TOLLAB** est une équivalence interlinguistique sous la forme d'un mot.

Il est clair que cet ouvrage bilingue présente non pas un seul équivalent mais plusieurs équivalents séparés.

A titre d'exemple :

- Enveloppe : ظرف غلاف
- Lettre : حرف رسالة

Et c'est à partir de là que les points les discutables de la lexicographie bilingue à savoir l'emploi démesuré de la synonymie matérialisée par la virgule.

S'ajoute un des problèmes pertinents est de connaître à qui s'adresse le lexicographe. Nous estimons plus ou moins qu'il faut viser un public moyen et pas forcément spécialisé, mais qui a un bagage culturel considérable et aussi des connaissances de genre encyclopédiques.

Dans tous les cas, lorsque le traducteur est confronté à une expression idiomatique, il fait appel à l'équivalence car il est très compliqué de trouver une équivalence lexicale.

Alors, les apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS s'imaginent volontiers qu'il peut suffire de consulter un dictionnaire bilingue pour trouver la signification du mot recherché. **MOTKAN- EL- TOLLAB** ne fournit que des équivalents classiques ou des traductions dites figées. De plus, il ne tient pas compte du contexte et il néglige parfois une partie du contenu sémantique. Autrement- dit, nous ne trouvons ni le contexte notionnel ni le contexte phrastique. Prenons comme exemple, **MOTKAN- EL- TOLLAB** est structuré en une seule rubrique étant celle de l'équivalent.

D'ailleurs, Robert GALISSON<sup>10</sup> affirme que :

« Les seules réserves que l'on est en droit de formuler à l'encontre du [dictionnaire] bilingue sont d'ordre structurel. Il est ainsi conçu que les risques d'erreur dans le choix de l'équivalence sont considérables, surtout pour les débutants, qui en sont les utilisateurs les plus gourmands et aussi les plus maladroits en général.<sup>11</sup> »

Il est à noter qu'il existe une autre embûche qu'est la non- correspondance des mots d'une langue à l'autre. Ce dictionnaire n'est qu'un répertoire de mots qui répond mal aux besoins et aux attentes des apprenants, parce que, en traduction, la recherche d'équivalents relèvent non seulement de problèmes lexicaux mais aussi de la compréhension globale de l'énoncé à traduire. Mais si nous prenons les trois sujets cités au- dessus, nous remarquons qu'il existe trois équivalents pour la même acception.

Par exemple, l'acception **lettre** a deux équivalents n'ayant pas les mêmes traits sémantiques. L'apprenant est censé parcourir d'autres entrées pour trouver la bonne traduction car les équivalents ne sont pas maîtrisables. et par là, le traitement des équivalents constitue une carence frappante.

- **Tâche 2 :**

Apprenants	Définitions des mots
- Sujet 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cannabis : نوع من المخدرات :</li> <li>➤ Dealer : بائع المخدرات :</li> <li>➤ Saisie : حجز :</li> <li>➤ Résine : نبات من المخدرات :</li> <li>➤ Perquisition : عملية التفتيش :</li> <li>➤ Convoyeurs de drogue :</li> </ul>
- Sujet 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cannabis : نوع من المخدرات :</li> <li>➤ Dealer : بائع المخدرات :</li> <li>➤ Saisie : حجز :</li> <li>➤ Résine : نبات من المخدرات :</li> <li>➤ Perquisition : عملية التفتيش :</li> <li>➤ Convoyeurs de drogue :</li> </ul>
- Sujet 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cannabis : قنب هندي :</li> <li>➤ Dealer : بائع المخدرات :</li> <li>➤ Saisie : حجز أسر :</li> <li>➤ Résine : نبات من المخدرات :</li> <li>➤ Perquisition : عملية التفتيش :</li> <li>➤ Convoyeurs de drogue :</li> </ul>

### - Dépouillement et analyse des données des apprenants de la 1<sup>ère</sup> AS :

Si nous regardons comment est traité le mot cannabis faisant partie de la terminologie quotidienne dans le dictionnaire bilingue **MOTKAN- EL- TOLLAB**, nous remarquons qu'aucune explication est fournie. Nous citons l'article n°3 :

**-saisie** حجز اسر

Le dictionnaire bilingue reprend intégralement le même article mais avec deux changements qui s'imposaient. حجز اسر sont complètement inadéquats et faux parce que اسر signifie prison en français et non pas saisie et ces deux termes prétendus être équivalents sont deux synonymes en arabe. De plus, ce dictionnaire ne fournit pas des exemples pertinents permettant de choisir l'équivalent approprié *ad-hoc*.

### - Conclusion

Le dictionnaire monolingue **Le Robert**, introduit directement l'apprenant dans la langue étrangère, ce qui va lui rendre aussi fiable et efficace dans son processus d'apprentissage. Il constitue un véritable outil didactique pour apprendre le français. Le dictionnaire bilingue, quant à lui, ne doit pas servir uniquement à donner l'équivalent du mot recherché mais il est dans l'obligation de donner toutes les indications nécessaires pour que l'apprenant emploie les équivalents en forme des phrases justes et acceptables. En revanche, le grand avantage du dictionnaire bilingue est qu'il permet de trouver assez rapidement une réponse à un problème. S'ajoute l'accès direct à la langue étrangère par le biais de la langue arabe qui lui assure

Le manque d'équivalence entre les deux langues figure aussi dans l'emploi des registres, le contexte, voire les collocations et le choix des unités lexicales se fait aléatoirement.

Le dictionnaire bilingue ne constitue pas vraiment une bouée de sauvetage pour l'apprenant. Il est donc important de mettre les mots en contexte et de fournir plus de renseignements sur les collocations car il n'est pas suffisant de donner en vrac toutes les collocations possibles du type (nom+adjectif). Il faut les classer de manière sémantique.

## - Notices bibliographiques :

### A. Corpus :

- Le dictionnaire monolingue *Le Robert*, 2005
- Le dictionnaire bilingue *MOTKAN- EL-TOLLAB*, 2005

### - Les références :

- 1- ANTOINE, Fabrice. 2001. « Le dictionnaire bilingue, conservatoire de clichés ? », *Palimpsestes*, n° 13, p. 29-42.
- 2- BARTHES, Roland. 1984. *Le bruissement de la langue*. Paris : Seuil.
- 3- BEJOINT, Henri. et THOIRON, Philippe. 1996. *Les dictionnaires bilingues*. Louvain-La-Neuve : Aupelf-Uref-Duculot.
- 4- BERTHET, Françoise Martin, *Définitions d'enfants : étude de cas, Repères* n°8, pp.113- 128.
- 5- DEBOVE, Josette- Rey, *Le métalangage*, Le Robert, Paris, nouvelle édition. Armand Coll. « U », 1997, p.31.
- 6- GALISSON, Robert. 1987. « De la lexicographie de dépannage à la lexicographie d'apprentissage », *Cahiers de lexicologie*, n° 51, p. 95-115.
- 7- Le FEAL, Karla Déjean, *Traduction pédagogique et traduction professionnelle*, dans Capelle, M- J et alii.
- 8- REY, Alain. 1986. « Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues », *Lexicographica*, n° 2, p. 33-42.

### - Lectures conseillées :

1. GALISSON, Robert. *Lexicologie et enseignement des langues*, Paris, Hachette.
2. KLEIBER, Georges, *quand y a -t- il sens multiple ? Le critère référentiel en question*, Paris, Presse, l'Université Paris-Sorbonne, p.51.
- 3- - PRUVOST Jean et LAURIAN Anne-Marie. 2001. « 11<sup>e</sup> journée d'étude sur la lexicographie bilingue : le traitement des écarts culturels », *International Journal of Lexicography*, n° 1.
- 4- ROBERTS, Roda P. 1996. « Le traitement des collocations et des expressions idiomatiques dans les dictionnaires bilingues » in BEJOINT, Henri et THOIRON, Philippe. *Les dictionnaires bilingues*. Louvain-La-Neuve : Aupelf-Uref-Duculot, p. 181-197.

<sup>1</sup> Jean Le Rond d'Alembert (1717 à Paris- 1783) un philosophe français. Il est connu pour avoir donné naissance à l'Encyclopédie avec Denis Diderot.

<sup>2</sup> Un dictionnaire de la langue française créé par Paul Charles Jules Robert. Il fut un lexicographe et éditeur français. Il fit des études en sciences juridiques et il se pencha vers la lexicographie. Il fut rédacteur d'un *dictionnaire alphabétique et analogique* de la langue française publié en 6 volumes. Ensuite, il fonda en 1951 une maison d'édition propre à lui Dictionnaire LE Robert avec d'autres collaborateurs tels qu'Alain Rey et Josette- Rey Debove.

<sup>3</sup> LE Robert existe en grand et en petit format. D'ailleurs, nous trouvons Le Grand Robert publié en 1971 et LE Petit Robert en 1974.

<sup>4</sup> Jean Paul Robert est un grand lexicographe. Il est né à Orléansville en 1910 et décède à Mougins en 1980.

<sup>5</sup> DEBOVE, Josette- Rey, *Le métalangage*, Le Robert, Paris, nouvelle édition. Armand Coll. « U », 1997, p.31.

<sup>6</sup> BERTHET, Françoise Martin, *Définitions d'enfants : étude de cas*, Repères n°8

<sup>777</sup> Les collocations sont difficiles à repérer. Selon *Thierry Fontenelle*, elles se situent dans une zone dite floue et qu'il appelle *Fuzzy area*.

*Thierry Fontenelle EST UN LEXICOGRAPHE FRANÇAIS.*

<sup>8</sup> Déjean Le Féal est interprète de conférence.

<sup>9</sup> Le FEAL, Karla Déjean, *Traduction pédagogique et traduction professionnelle*, dans Capelle, M- J et alii, p.107

<sup>10</sup> Robert GALISSON est professeur émérite à l'université de la Sorbonne Paris III.

---

<sup>11</sup> GALISSON, Robert, *De la lexicographie de dépannage à la lexicographie d'apprentissage. Pour une politique de rénovation des dictionnaires monolingues à l'école*, dans cahiers de lexicologie n°51.